



Mairie de
Corny-sur-Moselle

Rapport (ROB) et Débat d'Orientation Budgétaire 2022 (DOB)

10 JANVIER 2023 18h00 en mairie

Personnes présentes 12/19 : Nicole KREUTZ, Christine GONCALVES, Isabelle CASPAR, Chantal KOCHERSPERGER, Marie-Michele HAFNER, Martine MITHOUARD, Claudine SCHMITT, Daniel AMBROSIN, Guy MALLET, Robert HAUUY, Marcel SPENDOLINI, Denis BLOUET (Maire)

Absents (es) excusés (es) : Anthony GEBLER, Florian ROGER, Michel BESANCON, Sandra WEINMENN, Stéphanie REINERT, Carole BRUSINI, Pierre FILLIUNG

Acte de prévision et d'autorisation, le budget primitif est avant tout un acte politique qui traduit budgétirement les orientations de la municipalité. Au-delà de la maquette budgétaire réglementaire (difficilement compréhensible pour les élus et citoyens n'ayant pas de connaissance comptable), les services communaux doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif afin que les citoyens en saisissent les enjeux. Contrairement au rapport sur les orientations budgétaires réservé aux communes de plus de 3 500 habitants, cette note est obligatoire quelle que soit la strate démographique.

Une présentation brève et synthétique mais obligatoire même pour les communes rurales

Les communes, quelle que soit leur strate démographique, doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif que le maire présente devant le conseil municipal afin de le soumettre au vote (loi n° 2015-991 du 7/08/2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe).

Les services communaux doivent également rédiger cette note lors du vote du compte administratif.

Attention : contrairement à ce que certaines préfectures ou comptables publics avancent, cette note est obligatoire, même pour les communes de moins de 3 500 habitants, ceci sous peine d'ilégalité du budget primitif. L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Le CGCT ne

2022 fut une année bien particulière et difficile à gérer. Dans le doute permanent concernant les prix de l'énergie, nous avons été contraints de naviguer à vue sans outil de contrôle et avec la constante angoisse de voir et subir l'augmentation des tarifs.

Je tiens tout d'abord à remercier tous les élus(es) et l'ensemble du personnel municipal pour les efforts consentis dans le but de contenir cette crise ou plutôt ces crises.

L'avenir étant incertain, je crains qu'il faille poursuivre nos efforts et imaginer des stratégies pour traverser cette période tourmentée, en retenant et en s'appropriant comme vous avez su le faire jusqu'à présent, ces mots de SENEQUE, philosophe romain :

« La vie, ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est apprendre à danser sous la pluie. »

Venons-en aux chiffres : Vous pouvez vous référer au tableau comparatif des comptes administratifs en tenant compte du fait que le bilan 2022 n'est pas définitif.

BUDGET GENERAL DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : En 2022, 76 000€ de dépenses supplémentaires en énergie par rapport à 2021. Celles-ci auraient pu être encore plus lourdes sans les efforts et les modifications de comportement de tous les utilisateurs des bâtiments publics (professeurs, adhérents des assos, élus, personnels municipaux...) Il y a encore des pistes à explorer. Je ne parle pas des réductions d'illuminations qui ont plus un intérêt sur l'économie de production que sur le gain financier. Ces surplus sont partiellement compensés par une économie de 35 000€ sur les charges de personnel (départ d'un agent des services techniques non remplacé et d'un agent des services administratifs). Tous les autres postes de dépenses de fonctionnement ont été contenues.

RECETTES : Nous avons perçu 80 000€ de recettes d'impôts et taxes de plus par rapport à 2022, mais un peu moins de recettes de produits des services : nous attendons un solde du camping. Les produits de gestion courante alimentés par les bénéfices de l'orangerie sont stables. Donc au final environ 70 000€ de recettes de plus que 2022, ce qui compense les surcoûts énergétiques. Des mesures gouvernementales sont en cours pour aider les collectivités territoriales à lutter contre la crise et l'inflation des prix de l'énergie. Ce dossier est à suivre de très près.

RESULTAT : environ 210 000€ d'excédent, soit légèrement moins que 2021, mais nous sommes encore en attente de recettes et peut-être quelques dépenses non prises en compte. En résumé notre CAF (Capacité d'Auto Financement) n'augmentera pas ou peu cette année, malgré notre politique fiscale dynamique qui était sensée la faire évoluer pour financer nos ambitieux projets.

Nous devons donc poursuivre nos efforts d'économies, avec le secret espoir de voir les prix de l'énergie diminués sensiblement en 2023, sans pour autant revenir au niveau d'avant crise. Mais aussi la certitude de voir une baisse de nos charges de personnel à situation constante (départ de Martine en cours d'année). Ou une légère augmentation en cas de recrutement pour adapter les moyens à nos besoins.

BUDGET GENERAL D'INVESTISSEMENT

Nous n'avons pas pu achever notre programme d'investissement, mais ce qui n'a pas été fait cette année sera fait en 2023. Rappelons : la rue du fond des prés, les garages des résidences du pont, la rue des plantes, le chemin reliant le Clos de BEVA au village, le parking de la renaissance. Nous n'avons pas réalisé le jardin du souvenir, la piste cyclable et pas achever le carrefour des basses QUEMINES.

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Léger excédent ne permettant pas d'investissements lourds pourtant nécessaires pour améliorer notre rendement. Plusieurs conduites sont vieillissantes et à l'origine de nombreuses fuites. Nous avons proposé à VEOLIA, un planning de travaux de renouvellement de conduites d'eau Potable dont la première tranche est prise en compte dans le chantier SAUSSAIE MORFONTAINE.

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Le budget fonctionnement est perturbé par le coût de l'énergie en augmentation. Les coûts d'investissement de la STEP sont difficilement contenus et nos recettes ne permettent plus d'équilibrer les budgets avec certitude du fait de la variation des prix de l'électricité.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Celles-ci doivent donc tenir compte des données énoncées : Economiser oui, mais investir aussi, à bon escient pour réduire la facture énergétique et poursuivre les aménagements indispensables à l'évolution de notre village :

Poursuivre nos efforts pour réduire nos dépenses de fonctionnement :

Pistes d'économies potentielles

- Rechercher des moyens pour réduire la consommation énergétique : sensibilisation aux gâchis énergétiques, fermeture des portes, isolation des bâtiments passoires (MARCHAL ?), éclairage des bâtiments.
- Se rendre éligibles pour bénéficier des mesures gouvernementales de compensation des coûts de l'énergie.
- Adapter nos contrats
- Améliorer encore notre politique raisonnée de chauffage des bâtiments (plages horaires, niveau de température).
- Réduire les déplacements

Programme d'aménagement du territoire :

- Poursuite du **chantier SAUSSAIE MORFONTAINE** : dans l'esprit du ZAN (1 400 000€ au total) dont une partie sur les budgets annexes (Eau Potable et Assainissement)
- Plan pluriannuel de **MOBILITES DOUCES** : créer des places de stationnement pour réduire l'encombrement des voiries, utiliser les parcs de stationnement existants, tracer des pistes cyclables pour sécuriser les déplacements, sensibiliser les automobilistes, les parents d'élèves, les élèves et les professeurs des écoles (journées sécurité routière subventionnée par la préfecture) : 20 000€ en 2023 ?
- Acquisition de mobilier urbain adapté à la pratique du vélo : range vélos et panneaux de signalisation (10 000€)
- Etudes énergétique du bâtiment MARCHAL
- **Petits travaux** à réaliser selon les priorités : éclairage et aire de camping-car au camping, jardin du souvenir et/ou jardin d'enfant (25 000€)
- Acquisition immobilière pour la régularisation foncière (MISSLER)
- La question de l'acquisition de la Ferme Besançon reste posée.

Politique fiscale et financière :

- Revoir et adapter notre politique d'augmentation de la TFB prévue cette année à 3%, selon le programme pluriannuel, sachant que les bases fiscales devraient augmenter de plus de 5% (loi de finances 2023). Une augmentation limitée de notre taux serait bienvenue pour le porte-monnaie des ménages.
- Poursuivre les études d'urbanisation d'une partie des terres d'AUCHE pour dégager du Cash permettant de financer nos projets. Ce projet doit nous rapporter au minimum 700 000€
- Les élus(es) devront se pencher sur l'opportunité d'augmenter légèrement la part communale d'assainissement pour équilibrer le budget correspondant. Actuellement à 2,10€/m³, une augmentation de 0,10€ apporterait 10 000^E de recettes supplémentaires sur ce budget.
- Nous devrons nous mettre en relation avec notre partenaire VEOLIA (DSP) pour coordonner notre politique de gestion du budget Eau Potable, afin de ne pas faire subir l'augmentation des coûts de l'énergie de manière démesurée à nos habitants.

Cette politique raisonnée de gestion de notre commune, ne doit pas impacter nos programmes annexes destinés à améliorer le quotidien de nos administrés, à soutenir les associations, les élèves, les jeunes et les moins jeunes. Notre sens du bien vivre ensemble doit être protégé et continuer à se développer au même titre que l'esprit citoyen que nous essayons d'insuffler. Le soutien aux associations et notre politique culturelle doit se poursuivre, voire même être renforcés.

Enfin, nous devons préparer l'avenir du fonctionnement de notre collectivité en lui donnant les moyens de faire face aux enjeux qui se profilent : mutualiser les moyens humains et renforcer notre équipe administrative pour développer des compétences nouvelles génératrices de nouvelles recettes et/ou d'économies de fonctionnement. Notre équipe administrative est actuellement composée de 2,7 ETP versus 2,5 ETP avant départ de nos anciens. Mais la charge de travail est différente et plus chronophage du fait de multiples changements de procédures qui se professionnalisent. Les réformes se succèdent imposant une vigilance particulière pour assurer la sécurité juridique des décisions prises. Il faut également garder en tête le changement de l'équipe municipale aux prochaines élections dont certaines tâches réalisées actuellement par les élus(es) seront portées par les services administratifs. Néanmoins, nos charges salariales sont nettement inférieures que par le passé et nous permettent de recruter un agent supplémentaire (0,8 ETP) pour faire face aux nouvelles procédures administratives plus strictes et plus contraignantes. Madame la Directrice Générale des services (Aurélie) projette de mettre en place une organisation prenant en compte les charges actuellement gérées par des élus(es) : gestion et comptes administratifs de l'orangerie, recherche de subventions, communication, montage de dossiers de marchés publics, définition technique des besoins dans le cadre des marchés publics, délégation de services publics, conventions et suivi des travaux.

L'état de la dette du Budget général s'améliore (1 400 000€), nous sommes en dessous du niveau d'endettement par habitant des communes de la même strate (630€/hab), mais nos capacités de remboursement (6 ou 7 années) sont encore trop faibles. Nous devrions pouvoir emprunter si besoin à partir de 2025 environ.

Enfin, il ne faut pas oublier que nous avons un emprunt relais à rembourser en 2025 (700 000€). Les travaux de la STEP, du quartier SAUSSAIE MORFONTAINE seront achevés et nous aurons perçu la totalité des subventions et le FCTVA attenant à ces factures. Notre trésorerie sera peut-être d'ici là améliorée grâce à l'urbanisation des terres d'AUCHE.

Les tableaux suivants sont disponibles en annexe :

- Comparaison de Comptes administratifs de 2014 à 2022 (non définitifs pour 2022)
- Etat de la dette
- Indemnités des élus.

En conclusion :

Malgré les temps difficiles que nous traversons, nous arrivons à contenir les dépenses à un niveau permettant quelques investissements. Notre programme pluriannuel d'investissement de 2020 était

réaliste, mais nous pouvons craindre qu'après avoir réalisé : la STEP, les rues, le quartier SAUSSAIE, l'extension du cimetière, le plan Mobilité et l'extension de la cour d'école (nous aurons fait beaucoup, y compris participer au financement de la passerelle), malheureusement, et sauf amélioration nette de la situation internationale, nous ne pourrons pas achever notre programme d'investissement prévu sur le mandat. Cette conjoncture inflationniste, nous obligera à repousser le programme de requalification du centre bourg. Toutefois, il n'est pas exclu que, dans ce cadre, nous procédions à quelques aménagements urgents tels que, par exemple, des places de stationnement et/ou le déplacement des feux tricolores pour sécuriser le carrefour de la rue des plantes, rue de la mairie et la départementale inscrit dans notre Plan Mobilités Douces.

Ce rapport est sensé vous éclairer sur la situation financière de notre collectivité, telle qu'elle est à ce jour et vous permettre de réfléchir sur notre conduite budgétaire qui repose sur des choix qui vous (nous) appartiennent. Je me permets dans ce rapport de vous proposer les grandes orientations budgétaires que je juge utile de conduire pour nous adapter à la situation actuelle et atteindre nos objectifs. Ces choix sont discutables, il vous appartient de les compléter, les amender, les valider ou de les contredire de manière constructive et objective.

Je vous laisse le soin d'en débattre.

Débat d'Orientation Budgétaire 2022 (DOB)

Intervention N° 1 : MS

- **Petits travaux** : Marcel demande si la provision jardin d'enfants concerne aussi L'aménagement d'un espace spécifique au clos de Beva souhaité et souvent demandé sachant que l'on dispose d'un espace foncier à la jonction rue du clos de Beva/rue de la côte de Faye.
Demande réitérée qui devrait être argumentée selon le Maire.
- **Politique financière** : concernant l'orangerie, Marcel suggère qu'un CR d'activité et comptable comme celui de l'AG de cette association soit présenté en Conseil Municipal par La directrice qui reçoit un traitement municipal au titre de sa gestion.
- **Conclusion** : Dans le cadre de la complexité de plus en plus forte du montage des dossiers notamment en vue des subventions, Marcel suggère de se pencher sur la question de l'externalisation par la CC, tout au moins pour les plus complexes.

Intervention N° 2 : IC

Beaucoup d'incertitudes en effet concernant les prix de l'énergie et des matières premières nous freinant dans nos projets et nous demandant de nous adapter, mais de belles choses sont encore possibles.

● Dans ce rapport d'orientation budgétaire, je constate que le projet de la ferme Besançon n'est que survolé alors qu'elle pourrait représenter une opportunité d'investissement pour la municipalité si elle s'en rend acquéreur et si un aménagement des bâtiments et des extensions favorisant la mixité et la densité de logements est pensé. Elle serait dans ce cas une source de revenus pour notre commune. Nous avons une forte demande de petits pavillons par des habitants de notre commune estimant que leur propriété actuelle est devenue trop grande pour un couple vivant seul.

Lors du CM en date du 15/11, la commission d'urbanisme et d'autres membres d'autres commissions ont visité ce bien. Nous avons appris que le prix proposé correspondait à la ferme et sa cour sans le terrain attenant à la propriété soit 2200m² pour 420000€ et non 5000m², une déception.

Compte tenu de cette nouvelle donne, je serai favorable à pousser les réflexions en commission d'urbanisme pour que nous prenions les bonnes décisions, consciente qu'il faille son approbation puis celle du CM pour ce projet (devenons nous acquéreurs ou décideurs de projet en imposant une OAP à un promoteur).

● Concernant les Terres d'Auché, ces ventes ne pourront pas se faire avant 2024. Une demande d'étude du sol, une demande de division parcellaire, une estimation du prix de vente des terres et de discussions

pour les échanges de terres sont en cours encore actuellement. Nous espérons avancer davantage cette année.

● Le troisième point que je voulais discuter, c'est celui de la jeunesse qui n'a pas été abordé. Je souhaite que nous poursuivions notre politique jeunesse. L'association « les Corscris » est en cours de finalisation et divers projets pour 2023 sont pensés par nos jeunes. Un budget pourrait être demandé, si nous ne le prévoyons pas, il ne peut leur être accordé.

Intervention N° 3 : RH

Budget Général

Taux des taxes foncières

Lors du débat d'orientation budgétaire de début de mandat nous avions proposé une augmentation du taux des taxes sur le foncier bâti de manière dégressive tout au long du mandat.

Les évènements récents (augmentation du cout de la vie, cout des matières énergiques en nette augmentation), nous conduit à revoir notre position. L'état a annoncé une hausse substantielle des bases de calcul de nos impositions, je souhaite que l'on attende de connaître la hausse réelle ce ces bases avant de prendre une décision pour notre part. Cette hausse impactera nos rentrées d'argent et permettra peut-être de maintenir notre taux au niveau de 2022.

1) Budget Eau Potable

La section Eau Potable doit être transférée à la Communauté de Commune au plus tard en 2025 avec ce qui serait le mieux un bilan dépenses/recettes en équilibre

Ainsi donc Je souhaiterais que vu les résultats actuels et au vu de notre politique en matière d'eau potable qui génère un bénéfice non négligeable nous investissions ces sommes dans le renouvellement de certaines sections de conduites devenant obsolètes avec de nombreuses fuites. Ces travaux devront faire l'objet d'un programme pluri annuel établi avec notre délégataire. Ceux-ci seront nécessaires au bon fonctionnement de notre réseau. De plus nous ne connaissons pas les objectifs de la Communauté de Commune quant aux travaux envisagés sur les réseaux communaux.

2) Budget investissement

La conjoncture et les réalités du terrain nous obligent comme vous le souhaitez à revoir notre programmation jusqu'au terme de notre mandat.

La réalisation de l'assainissement du quartier Saussaie de Morfontaine rendu obligatoire suite à la construction de la nouvelle Station nous amène à revoir la réfection de la voirie et de ses abords. Ainsi et compte tenu de l'importance de ce chantier l'aménagement du Centre Bourg devra être décalé ou reporté. Cependant je souhaiterais que les parties extrêmes de cet aménagement puissent voir jour à savoir le transfert des feux actuels sur le carrefour rue de la Mairie et rue des plantes ou la circulation qu'elle soit piétonne ou automobiliste est difficile ainsi que l'aménagement du carrefour rue de l'ancienne église/rue du Haut du mont qui permettra une régulation de la circulation aux abords du centre.

Il ne faut pas oublier la réfection thermique de nos bâtiments communaux énergivores comme le centre Marchal ou toiture et murs sont à reprendre.

Dans le cadre du plan de mobilité il serait souhaitable d'aménager la place Jolas afin de permettre le stationnement dans de bonnes condition et une désimperméabilisations des sols en respect de la loi ZAN

Ceci n'est bien entendu des souhaits qui puissent nous guider sur la deuxième partie du mandat et comme dit le dicton « Paris ne s'est pas fait en un jour » Il en est de même pour notre Corny que nous aimons tant.

Intervention N° 4 : GM

Guy insiste sur la nécessité de réaliser des travaux de conformité électrique au camping. En effet, ces travaux prévus avant la crise sanitaire ont été reportés pour des raisons de non activité. Depuis la situation s'est empirée. Ces travaux consistent en une analyse cohérente des besoins d'éclairage public superflu actuellement (18 points lumineux de 150 W) qui génèrent des coupures de courant régulières.

Une réfection du tableau électrique non conforme en l'état et si possible la réalisation d'une aire spécifique pour la vidange des campings Car, de plus en plus nombreux qui génèrent des recettes non négligeables et qui pourraient accroître. Nicole ajoute qu'un contrat rédigé avant la crise mais qui n'a pas abouti, prévoyait un partage des investissements avec le gérant du camping : cette piste est à reprendre.

Intervention N° 5 : DA

Le premier adjoint approuve le ROB et les commentaires qui ont suivis. Il exprime sa satisfaction de voir tant d'ambition dans l'expression des projets avec la retenue qui l'accompagne au regard des difficultés financières dont tout le monde a conscience. Il exprime aussi la satisfaction de voir que malgré ces difficultés, le soutien et l'aide à la vie associative et culturelle n'a jamais été remise en cause. C'est un élément majeur de notre volonté et de nos capacités à mettre en œuvre le « Bien vivre ensemble »

Intervention N° 6 : NK, CK et l'ensemble du groupe

Tout le monde s'accorde à dire qu'il faudra faire des choix lors de l'élaboration des budgets primitifs, mais que nous ne devons jamais oublier que nous nous sommes inscrits dans une politique de croissance verte et que tous nos projets doivent être pensés avec cette finalité vertueuse de Développement Durable, de ZAN et de réduction des émissions de carbone.

Pour autant, chacun insiste sur la facilité qui pourrait nous tenter d'augmenter les taxes des ménages pour atteindre nos objectifs. Alors que des moyens humains permettraient d'obtenir des aides non négligeables (subventions) et une valorisation raisonnée des terres d'AUCHE pourrait apporter du Cash nécessaire. Il conviendra donc de revoir notre politique initiale de la fiscalité en prenant en compte que la loi de finances 2023 prévoit une augmentation des bases locatives de 7,2 % (à vérifier) qui va peser lourd sur le budget des ménages déjà bien réduit par la facture énergétique. Le maire rappelle tout de même qu'une absence d'augmentation du taux de la TFB aura une incidence sur notre DGF qui augmentera moins.

Le maire remercie les élus (es) pour la qualité de leur intervention et souligne la qualité de la discussion qui s'est déroulée dans un climat de sérénité et de compréhension qui témoigne de la cohésion de notre groupe. La tâche est difficile, toutes les orientations exprimées seront traduites en projets qui ne verront pas tous le jour cette année mais seront placés au rang des travaux à réaliser en fonction des priorités et des moyens budgétaires dans le PPI à actualiser.

La séance est close à 20h25.